



33570

COMPTE RENDU

L'an deux mille vingt et un, le douze juillet, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-CIBARD dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur AMOREAU Pascal, Maire

Présents : Mmes FOREST Nathalie, PETIT Josiane, AUTHIER Brigitte et Mrs AMOREAU Pascal, BESSOU Lucien, DUGRAND Patrick, PIMBERT Éric.

Excusés : MM. GARACH Henri et DELPY Fabien (à donner pouvoir à Patrick DUGRAND)

Absent : M. BLONDET Nicolas

Ouverture de la séance : 18h30

Confirmation de l'approbation du précédent Compte Rendu (envoyé par mail) :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés le précédent compte rendu.

Présentation des documents signés par Monsieur le Maire :

Date	Destinataire(s) du courrier	Objet du courrier
21/05/2021	M. Luc TARISSE	Arrêté – Acceptation du PC 033 386 21 F 0002
28/05/2021	CERCEAU (Cabinet Géomètre)	Devis division parcellaire – Michel du Bos Section AB n°359-365-361
28/05/2021	CERCEAU (Cabinet Géomètre)	Bornage – Le Bourg Section AD n°267-315-316
04/06/2021	SARL GARAGE DU MOULIN	Arrêté – Acceptation du PC 033 386 21 F 0001
24/06/2021	Entreprise CSOPELEC	Pose armoire et création GC au lieu-dit « Michel du Bos » sur la VC n°6
25/06/2021	TERROIR DE CRUS	Certificat de numérotage

Devis remplacement chauffage électrique de la maison locative :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis de l'entreprise SARL Laurent PEREZ d'un montant de 3 074,50 € TTC.

Après avoir consulté le devis, le Conseil Municipal, valide le devis de l'entreprise SARL Laurent PEREZ d'un montant de 3 074,50 € TTC.

Devis réalisation accès handicapé foyer rural :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis de l'entreprise SARL Michaud Plachat d'un montant de 3 344.80 € TTC.

Après avoir consulté le devis, le Conseil Municipal approuve le devis de l'Entreprise SARL Michaud Plachat d'un montant de 3 344.80 € mais demande à Monsieur le Maire de se renseigner sur les normes en vigueur concernant l'accessibilité.

Devis panneaux adressage :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, deux devis :

- Un devis de l'entreprise ALEC
- Un devis de l'entreprise SIGNAUX GIROD

Après avoir consulté les deux devis, le Conseil Municipal décide de travailler avec l'entreprise SIGNAUX GIROD. La finalisation du devis se fera à la suite de la réunion de la Commission Voirie qui se réunira dans les prochains jours afin de déterminer le nombre de panneaux et les modèles (couleurs et impressions).

Devis confection d'une main courante à l'accès handicapé du foyer rural et confection d'une barrière de protection concernant l'escalier cuisine du foyer rural :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal deux devis :

- Un devis de l'établissement PERCHE Hervé d'un montant de 10 126,24 € TTC
- Un devis de l'entreprise SARL PORETTO & FILS d'un montant de 7 633,20 € TTC

Après avoir consulté les deux devis, le Conseil Municipal demande à Monsieur le Maire des précisions sur la réalisation d'un des devis et de vérifier les normes de sécurité en vigueur.

Clôture de la séance : 19h45